

SITE WEB

www.who.int1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: (41) 22.791.21.11 - FAX: (41) 22.791.31.11 - E-MAIL: inf@who.int**Note d'information aux medias OMS/2
18 janvier 2005**

LE CONSEIL EXÉCUTIF NOMME DEUX DIRECTEURS RÉGIONAUX

Genève – Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui tient actuellement sa cent quinzième séance à Genève, a nommé un nouveau Directeur régional pour la Région OMS de l'Afrique et a reconduit dans ses fonctions le Directeur régional pour la Région OMS de l'Europe.

Région africaine

Le Dr Luis Gomes Sambo a été nommé Directeur régional pour la Région OMS de l'Afrique (OMS/AFRO) et il entrera en fonction le 1^{er} février 2005 pour une période de 5 ans. Le Dr Sambo succède au Dr Ebrahim Malick Samba, qui a effectué deux mandats au poste de Directeur régional d'AFRO et se retire le 31 janvier 2005.

Le Dr Sambo, de nationalité angolaise, a fait des études universitaires de médecine et de santé publique en Angola et au Portugal. Pendant plus de 25 ans de carrière dans la santé publique, il a occupé divers postes en Angola, notamment comme Vice-ministre de la Santé, Directeur des ressources humaines pour la santé et Directeur de la coopération internationale.

En 1989, le Dr Sambo a rejoint l'OMS au poste de Chef de l'équipe d'appui stratégique interpays à Harare (Zimbabwe). Il a aussi été le Représentant de l'Organisation en Guinée Bissau de 1990 à 1994 et le Directeur de la Division du Développement des Systèmes et Services de Santé à AFRO. Ces cinq dernières années, il a été chargé d'encadrer le programme de l'OMS sur la coopération technique avec tous les Etats Membres de la Région en tant que Directeur de la Gestion des Programmes.

Au moment d'accepter ses nouvelles fonctions, le Dr Sambo a décrit les principaux défis à relever dans la Région : "Il s'agit en tout premier lieu de la forte prévalence des maladies transmissibles, notamment du SIDA, de la tuberculose et du paludisme, de la charge croissante des maladies non transmissibles, et du niveau très élevé de mortalité maternelle et infantile, tous ces facteurs étant responsables de la faible espérance de vie dans la région africaine. Sans le moindre doute, le VIH/SIDA est le problème de santé publique qui suscite les plus vives préoccupations en raison à la fois de ses répercussions sur la morbidité et la mortalité et de ses conséquences sur les résultats économiques des Etats Membres de la région."

Le Dr Sambo a déclaré que la composante Santé du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) et l'engagement des Etats africains pour réaliser les objectifs du Millénaire fixés par les Nations Unies pour le développement sont une occasion historique pour les gouvernements, l'OMS et d'autres partenaires et il a invité instamment toutes les parties à axer leurs efforts sur la réalisation de ces objectifs.

AFRO est l'un des six bureaux régionaux de l'OMS et compte 46 Etats Membres.¹

¹ Etats Membres d'AFRO : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée

Note d'information aux medias OMS/2

Page 2

Région européenne

Le Dr Marc Danzon a été reconduit dans ses fonctions de Directeur régional pour la Région OMS de l'Europe (OMS/EURO). Il commencera son second mandat de cinq ans le 1^{er} février 2005. De nationalité française, le Dr Danzon, âgé de 57 ans, a été nommé au poste de Directeur régional de l'Europe en janvier 2000.

Médecin spécialisé en santé publique, psychiatrie et en gestion et économie de la santé, le Dr Danzon a occupé divers postes dans le secteur de la santé publique au niveau national et international, notamment à la Fédération nationale de la Mutualité française et au Comité Français d'Education pour la Santé.

Il travaille depuis vingt ans pour l'OMS où il a commencé au poste de Chargé de l'information publique pour EURO. Le Dr Danzon a également dirigé à EURO le département Développement de la santé dans les pays et le département Promotion de la santé et prévention des maladies.

"Ma nomination pour ce second mandat se produit dans un contexte mondial dramatique mais peut-être aussi porteur d'espoir, celui d'une solidarité mondiale nouvelle comme le montre le grand élan qui répond depuis le début, au drame en Asie du Sud. Cette solidarité nouvelle représente peut-être une autre expression de la globalisation, a déclaré le Dr Danzon au moment d'accepter son engagement pour un second mandat. Pour la région européenne, cette solidarité nous encourage à poursuivre l'amélioration des services que nous fournissons aux Etats Membres pour le renforcement de leurs systèmes de santé et la promotion de leurs programmes de santé publique, en particulier ceux destinés aux populations les plus fragiles."

Le Bureau régional OMS de l'Europe compte 52 Etats Membres².

Le Conseil exécutif se compose des représentants de 32 Etats Membres de l'OMS. Ces Etats sont ceux qui ont été élus à l'Assemblée mondiale de la Santé pour siéger au Conseil exécutif. Celui-ci a pour principale fonction de donner effet aux décisions et politiques adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé, de la conseiller et, d'une manière plus générale, de lui faciliter le travail. La cent quinzième session doit se terminer le 25 janvier.

Pour obtenir davantage d'informations sur le Conseil exécutif, notamment l'Ordre du jour annoté et la documentation, consulter : <http://www.who.int/governance/fr/> ou http://www.who.int/gb/ff_eb115.html.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec Christine McNab, chargée de communication, OMS, Genève ; tél. : +41 22 791 4688, portable : +41 79 254 6815, courriel : mcnabc@who.int ; Fadéla Chaib, chargée de communication, OMS, Genève ; tél. : + 41 22 791 3228, portable : +41 79 475 5556, courriel: chaibf@who.int ; Liuba Negru, Presse et relations avec les médias, Bureau régional OMS de l'Europe; tél. : +45 39 17 13 44, courriel : line@who.dk ; Sam Ajibola, Information du public et communication, Bureau régional de l'Afrique ; tél. : +47 241 39378, courriel: ajibolas@afro.who.int.

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond OMS, ainsi que d'autres informations sur le sujet, peuvent être consultés à partir de la page d'accueil de l'OMS : <http://www.who.int/>.

D'autres informations sont également disponibles sur le site officiel de OMS/AFRO : <http://www.afro.who.int/> et le site officiel de OMS/EURO : <http://www.euro.who.int/>

(Conakry), Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tome-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

² Etats Membres d'EURO : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, San Marin, Serbie et Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan et Ukraine.